



FR

ASSEMBLEE GENERALE
63^{ème} session
Rome, le 11 décembre 2008

UNIDROIT 2008
A.G. (63) 7
Original: anglais/français
Novembre 2008

Point n° 9 de l'ordre du jour: Arriérés de contributions des Etats membres

(préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT)

<i>Sommaire</i>	<i>Description de l'état des arriérés et des efforts déployés par le Secrétariat pour les réduire</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Aucune</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>Aucun</i>

1. L'état des arriérés au 18 novembre 2008, tel qu'il figure dans l'Annexe au présent document, montre que la situation s'est nettement améliorée depuis l'année dernière (€ 79.600,00 contre 207.227,55 de 2007).
2. Les Etats en retard sont deux, dont un n'est redevable que de la contribution relative à l'exercice financier 2007 (Nigéria), et seulement un, la Bolivie, présente une situation préoccupante. Par rapport à la situation de l'année dernière, l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay ont payé tous leurs arriérés.
3. La Bolivie a accumulé, au 18 novembre 2008, six années d'arriérés (exercices financiers 2002, 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007). On rappellera que, suite à une décision prise par l'Assemblée Générale, le Gouvernement de Bolivie, bien que membre de l'Institut depuis 1940, n'est tenu au paiement d'une contribution annuelle que depuis l'an 2000. Les contacts du Secrétariat n'ont pu jusqu'à présent porter au recouvrement de ces sommes.
4. Le Secrétariat assure l'Assemblée Générale que le recouvrement des arriérés reste une de ses préoccupations principales, qui le poussent à déployer tous les efforts nécessaires.

ANNEXE

**CONTRIBUTIONS A UNIDROIT POUR 2007 ET LES EXERCICES FINANCIERS PRECEDENTS EN EURO
RESTANT A PAYER AU 30 OCTOBRE 2008**

	1999-2002	2003	2004	2005	2006	2007	TOTAL
Bolivie	10.850,00	11.000,00	11.195,00	11.380,00	11.525,00	11.825,00	67.775,00
Nigéria						11.825,00	11.825,00
Total	10.850,00	11.000,00	11.195,00	11.380,00	11.525,00	23.650,00	79.600,00